

**BLV**

Mars 2025

**M** n°237  
**Mag**



**DOSSIER**

**BOURG-LÈS-VALENCE,  
VILLE AMIE DES ANIMAUX**

# Sommaire

- 4 La rétro du mois**  
Le temps forts en images
- 5 L'agenda**  
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6 Le dossier**  
Bourg-lès-Valence, ville amie des animaux
- 10 La Ville s'engage**  
L'actu du CMJ
- 11 La vie d'asso**  
Le semi-marathon de BLV
- 12 Le portrait**  
Cosette Skonieczny
- 14 Les tribunes**  
Libre expression
- 15 L'état-civil et les brèves**

## À votre écoute et à votre service !

Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence, se tient à votre entière disposition pour tout problème : logement, emploi, administratif, vie quotidienne...

**Permanences (sur rdv)**

Hôtel de Ville

36, rue des Jardins 26500 Bourg-lès-Valence

**04 75 79 45 02** (le matin)

**[marlene.mourier@bourg-les-valence.fr](mailto:marlene.mourier@bourg-les-valence.fr)**

## Le dessin de l'actu

par *laurent miraglia*

### Rétablissement de la circulation à double sens sur la partie nord de la rue du Rhône

Cette modification concerne le tronçon situé entre l'avenue de la Résistance et la rue des Alouettes (au niveau du centre E. Leclerc) et vise à sécuriser le passage des bus suite à la création d'une nouvelle ligne, tout en contribuant à désengorger la rue Jean Bart.



# Entre nous...

“L’animal en ville : un enjeu public à part entière, dont la municipalité s’est emparée de manière inédite sur le territoire”



**Marlène Mourier**  
Maire de Bourg-lès-Valence

**B**ourg-lès-Valence fait partie des rares communes à avoir engagé une démarche réellement ambitieuse sur la place de l’animal en ville. Qu’il s’agisse de leur bien-être, mais également des nuisances qu’ils peuvent engendrer, nos amis à quatre pattes constituent un enjeu public à part entière.

C’est pourquoi l’animal en ville fait l’objet d’une délégation dédiée, dont la charge a été confiée à une Adjointe, Audrey Renaud, spécialiste du sujet puisqu’elle dispose en effet d’une formation de comportementaliste canin et félin.

De nombreuses actions ont ainsi été mises en œuvre tout au long du mandat en direction des animaux de compagnie et de leurs propriétaires, dont certaines ont contribué à inspirer Valence Romans Agglo dans le déploiement de sa politique de protection animale.

Vous retrouverez ces principaux projets dans les pages de ce numéro ainsi que les conseils et bonnes pratiques à adopter pour améliorer la condition animale tout en favorisant sa cohabitation harmonieuse avec l’ensemble des habitants.



BLV Mag • Directrice de la publication: Marlène Mourier • Direction de la communication: Delphine Bucquet, Cédric Laurent • Maquette et mise en page: Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos: Yannis Buliard, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression : Despeisse Imprimerie • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables PEFC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : Mars 2025 • Distribution: Distribal.



# La rétro du mois — Les temps forts en images



20 février – Remise du label Ville Prudente par l'association Prévention Routière



26 février – Restitution à la presse de la démarche de concertation citoyenne "BLV 2030"



25-28 février – Spectacle itinérant de l'Opéra de Lyon "Le Sang du glacier" à l'Île-Parc Girodet



1<sup>er</sup> et 2 mars – Festival pour enfants au théâtre le Rhône



11-14 mars – Repas des seniors offert par la Ville



15 mars – Cérémonie citoyenne de remise des cartes électorales aux jeunes électeurs



17 mars – Vernissage de l'exposition "Le printemps des p'tits Bourcains" réalisée par les élèves dans le cadre du temps périscolaire



17 mars - Réunion publique de présentation du projet de construction de logements de l'allée des Sapins



# L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



**Maison du Pouvoir d'Achat  
aux horaires d'ouverture de la mairie  
(sauf le jeudi après-midi) ou par téléphone :  
06 09 67 92 96**

Nouveauté : des offres avantageuses proposées par des entreprises bourcaines spécialisées dans les pompes à chaleur, les panneaux photovoltaïques, les films isolants pour vitrage...



**Thé dansant  
Jeudi 3 avril à 14h**

à destination des 60 ans et plus, habitants de Bourg-lès-Valence et d'ailleurs  
Entrée payante comprenant un goûter et une boisson (14€ par personne)

**Inscription auprès du CCAS :**  
sandra.marchal@bourg-les-valence.fr  
04 75 79 45 78



**15<sup>e</sup> édition du semi-marathon  
de Bourg-lès-Valence  
Dimanche 6 avril**

**Renseignements et inscriptions :**  
semi-marathon-bourg-les-valence.fr



**Exposition des peintures  
de Nathalie Peyrard  
Jusqu'au vendredi 18 avril**

Salle des mariages – mairie



**Commémoration du génocide  
des Arméniens  
Jeudi 24 avril – 15h**

Square du 24 avril 1915  
(angle rue de l'Île Verte / rue de Chony)



**Salon de l'alternance, de  
l'apprentissage et de l'emploi  
Mercredi 30 avril de 13h à 17h**

Halle des 3 Sources  
106, chemin du Valentin



## Favoriser la place de l'animal en ville

Permettre une cohabitation harmonieuse entre les habitants et les animaux de compagnie implique d'améliorer leurs conditions de vie et leur bien-être, tout en veillant à limiter les nuisances, les désagréments et les conflits qu'ils peuvent engendrer. Tour d'horizon des différents dispositifs mis en place par la municipalité et des principales recommandations à retenir.







## Quai Thannaron : un caniparc pour détacher son chien en toute liberté

Depuis 2022, cet espace de 600m<sup>2</sup> permet aux propriétaires de chiens de les libérer de leur laisse sans importuner les autres promeneurs. Le projet est né suite à de nombreuses demandes d'habitants désireux de bénéficier d'un tel lieu. Le dispositif, rapidement plébiscité par les utilisateurs, a été sécurisé par l'installation d'une clôture qui empêche la fugue des animaux et préserve la sécurité des usagers du quai. **Pour rappel, hors de cet espace, les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse en ville. Quant aux chiens d'attaque (dits de 1<sup>ère</sup> catégorie) et aux chiens de garde et de défense (dits de 2<sup>e</sup> catégorie), ils doivent également être muselés.**

## Des refuges pour les chats errants et des campagnes d'identification et de stérilisation pour limiter leur prolifération

La France compte près de 11 millions de chats des rues. Un nombre qui n'a de cesse d'augmenter puisqu'il suffit de seulement 4 ans pour qu'un couple de félins et sa descendance engendre plus de 20 000 chatons. De nombreux problèmes en découlent : risques sanitaires, nuisances de voisinage, perte de biodiversité.

Bourg-lès-Valence n'est pas épargnée par ce phénomène. C'est pourquoi ont été mises en places des campagnes d'identification et de stérilisation, qui ont concerné plus de 500 chats depuis 2020 et ont ainsi évité l'arrivée de plusieurs dizaines de milliers de chatons errants.

La Ville dispose de deux refuges pour chats errants, quartier des Chirouzes ("Chatipi", financé par la fondation OneVoice) et chemin Saint-Barthélémy (financé par un bailleur social), une initiative qui consiste en un abri aménagé avec des chatières, des paniers et de la nourriture.

Gérés par des bénévoles, ces dispositifs permettent d'une part d'améliorer les conditions de vie des chats soumis à la faim, aux maladies, aux intempéries, et d'autre part de repérer et surveiller les chats non stérilisés.





### **“Urgence pour mon animal de compagnie” un autocollant et une carte à disposition des habitants pour favoriser la prise en charge des animaux de compagnie en cas de départ soudain de son domicile**



La mairie met à disposition des habitants un sticker à apposer sur votre boîte aux lettres ou sur votre porte d'entrée. Une carte à glisser dans votre portefeuille mentionnera les coordonnées de la ou des personnes qui pourraient s'occuper de votre animal, lors d'un départ urgent de votre logement, en cas d'hospitalisation par exemple.

Les différents services d'urgence (pompiers, Samu, ambulanciers, police) ont connaissance de ce dispositif et contacteront la ou les personnes de confiance inscrites sur la carte.

### **Des balades conviviales entre propriétaires de chiens**

Chaque année, une balade de Noël est proposée gratuitement pour les propriétaires de chiens de Bourg-lès-Valence et des communes alentours sous l'encadrement d'un éducateur canin professionnel. L'occasion de bénéficier de conseils en matière d'éducation canine tout en partageant un bon moment avant les fêtes.







## Une délégation spécifiquement consacrée à l'animal confiée à une Adjointe, Audrey Renaud, spécialiste du bien-être animal

Enquêtrice contre la maltraitance animale durant une dizaine d'années avant de devenir comportementaliste canin et félin, Audrey Renaud est aujourd'hui Adjointe au Maire déléguée à l'animal en ville. Depuis 2020, elle assure plusieurs missions avec les services municipaux : prise en charge des chats errants, capture, transport chez le vétérinaire pour les soigner et les stériliser, placement en famille d'accueil...

*“En collaboration avec la police municipale, je prends également en charge toutes les enquêtes et conflits de voisinage qui impliquent des animaux de compagnie : aboiements intempestifs, maltraitements diverses, défaut de détention d'animaux de compagnie... Mes domaines d'intervention sont vastes et je réponds très fréquemment à des appels d'administrés sur la commune et parfois au-delà.”*

### Rappel de la réglementation et recommandations importantes

- **Je trouve un animal errant (chat ou chien sociable) sur la voie publique**, je contacte la police municipale ou la mairie, afin que la fourrière le prenne en charge.
- **Si je souhaite donner ou garder un animal trouvé sur la voie publique au-delà du délai de fourrière de 8 jours**, il faut en avvertir au préalable tous les services compétents (mairie, police municipale, fourrière, refuge ASPA) et le faire identifier. En effet, l'identification est obligatoire depuis 1999 pour les chiens et depuis 2012 pour les chats et permet de sauver l'animal des vols ou des mises en fourrière. La stérilisation est également fortement conseillée pour améliorer l'état de santé des animaux et la prolifération des maladies.
- **Je remarque un chat errant sauvage dans mon environnement** : c'est le moment de le signaler afin de le faire stériliser. Je contacte la mairie ou Valence Romans Agglo pour faire mettre en place une campagne de stérilisation.
- **Je suis responsable de mon animal de compagnie et je signale les cas de maltraitance dont je suis témoin** : avoir un animal de compagnie doit relever d'un choix réfléchi et implique des droits et des devoirs. Les animaux sont des êtres sensibles qui nécessitent des besoins physiologiques (nourriture, soins...), y compris en l'absence de leur propriétaire.

#### Contacts utiles

Mairie : 04 75 79 45 45

Police municipale (en dehors des horaires d'ouverture, contactez la police nationale au 17) : 04 75 79 47 47

Fourrière animalière : 04 75 41 44 61

Refuge ASPA : 04 75 41 65 15

Valence Romans Agglo : 04 75 81 30 30

### Et aussi... : des tarifs préférentiels pour assurer vos animaux de compagnie

Dans le cadre des services proposés par la Maison du Pouvoir d'Achat, vous pouvez bénéficier d'une offre négociée pour assurer vos chiens, vos chats...





## Les élus du Conseil Municipal des Jeunes engagés sur le thème du harcèlement scolaire

Tout au long du mois de février, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont participé à plusieurs temps forts consacrés à la thématique du harcèlement scolaire. Un enjeu de société majeur, qui peut toucher tous les élèves, dans toutes les écoles et dont l'ampleur n'a cessé de croître ces dernières années, notamment avec l'omniprésence des réseaux sociaux.

Plusieurs ateliers et rencontres ont ainsi permis aux jeunes élus d'approfondir le sujet et de sensibiliser le public à ce phénomène :

- Samedi 8 février, un temps d'échanges et de réflexion était organisé autour d'Adélaïde Milza, intervenante spécialisée sur le harcèlement, pour discuter des actions concrètes à mettre en place pour améliorer la prévention et le soutien aux victimes, que ce soit à l'école, sur internet ou dans la vie quotidienne.
- Du lundi 24 au 28 février, les jeunes élus ont travaillé à la préparation d'un court-métrage sur le harcèlement scolaire, sous l'encadrement de l'association l'Équipée basée au pôle de l'image animée de la Cartoucherie.
- Vendredi 28 février, le CMJ était accueilli au Centre Ados où l'association Radio BLV avait installé son plateau radio. L'occasion pour les jeunes de s'exprimer et de partager en direct sur les ondes leur expérience et leurs actions sur le sujet du harcèlement. En guise de clôture, un moment convivial a permis de dresser le bilan des actions menées durant le mois.

La municipalité et les élus en charge du CMJ, Danièle Payan et Rosaline Aslanian-Habard, ainsi que leurs

encadrants Camille Bedel et Alen Nalic, tiennent à féliciter les jeunes élus pour leur investissement remarquable sur cette thématique et plus largement dans leur mandat depuis leur élection en novembre 2023.

Outre ce travail sur le harcèlement scolaire, le CMJ exerce une mission de représentation lors des événements et manifestations organisés sur le territoire. Il formule des propositions sur différents sujets, à l'image des projets en lien avec le sport ou l'environnement abordés lors de la dernière séance plénière du Conseil Municipal des Jeunes qui s'est tenue en salle des mariages de la mairie le 22 mars dernier.





# La vie d'asso — Le semi-marathon de Bourg-lès-Valence



## La 15<sup>e</sup> édition du semi-marathon dans les startings-blocks

Organisée conjointement par la Ville et l'association Semi-marathon de Bourg-lès-Valence, la course revient le dimanche 6 avril prochain avec, d'ores et déjà, plus de 2000 participants inscrits.

Trois parcours sont proposés au départ du lycée des Trois sources, accessibles aux coureurs débutants comme aux marathonniens les plus confirmés avec des distances de 5, 10 ou 21 kms. Il est également possible de concourir à plusieurs dans le cadre du Challenge par équipe organisé sur 10 kms. Les plus jeunes ne sont pas oubliés, des courses étant prévues pour les enfants nés entre 2012 et 2018.

Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de l'évènement sur présentation d'une licence ou d'un PPS (Parcours Prévention Santé), sur le site internet dédié (aucune inscription sur place), à des tarifs variables selon le parcours sélectionné et la date d'inscription.

Autour des différentes épreuves, de nombreuses animations rythmeront la matinée avec, notamment, des groupes de musique, la retransmission de la course sur écran géant ou encore la présence de plusieurs stands de restauration. Des coachs seront présents pour

assurer l'échauffement des coureurs.

Par ailleurs, les organisateurs recherchent activement des bénévoles pour garantir le bon déroulement de la compétition. Ravitaillement, sécurité sur le parcours, signalisation, remise des dossards, inscriptions... : les missions ne manquent pas. Aussi, toutes les bonnes volontés qui souhaitent contribuer à la réussite de cette matinée conviviale sont invitées à se manifester.

Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement les généreux partenaires et mécènes, sans le soutien desquels cet évènement ne pourrait pas avoir lieu, à savoir la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les ravioles Mère Maury, Fabemi, Granulats Vicat, Forvis Mazars, la Compagnie Nationale du Rhône, la radio Ici Drôme-Ardèche, sans oublier les partenaires techniques et prestataires : l'ASPTT Grand Valence, Hôtel Kyriad, la Chambre d'agriculture de la Drôme, le lycée du Valentin, Cap Bureautique, Run Expert, RodeoProd, Adeva.



### Renseignements et inscriptions

[semi-marathon-bourg-les-valence.fr](http://semi-marathon-bourg-les-valence.fr)

04 75 79 46 63

Inscriptions bénévoles

@ [semiblv.benevoles@bourg-les-valence.fr](mailto:semiblv.benevoles@bourg-les-valence.fr)

Départs à 9h15 (21km) et 9h45 (10km et 5km)  
devant le lycée des 3 sources



“

*Les animaux me procurent un véritable bien-être personnel*

”



## Engagée pour améliorer la condition des chats errants

Originaire de l'île Rodrigues, située à l'est de l'île Maurice, Cosette Skonieczny a rejoint la France il y a une dizaine d'années et vit à Bourg-lès-Valence depuis 5 ans où elle fait partie de l'équipe de bénévoles qui s'occupe du Chatipi, le refuge dédié aux chats errants situé quartier des Chirouzes.

### **Pouvez-vous décrire les actions que vous menez en direction des animaux ?**

Mon rôle consiste principalement à nourrir les chats errants en les habituant à venir dans le refuge Chatipi. Ce lieu permet de contrôler leur état de santé et de limiter leur population grâce à des captures en vue de leur stérilisation. Les chats sauvages sont ensuite relâchés, tandis que ceux qui ont été abandonnés sont proposés à l'adoption via des associations, quand c'est possible, celles-ci étant souvent débordées.

Je ne mène pas ce combat seule. D'autres bénévoles, comme moi, travaillent dans l'ombre en coopération avec notre formidable Adjointe au Maire, Audrey Renaud. Elle nous aide énormément et lutte activement contre la maltraitance animale. Cette tâche reste malgré tout complexe, car il n'est pas

toujours facile de gérer certaines situations et de trouver des solutions adaptées pour assurer le bien-être de tous ces chats.

### **Comment avez-vous été amenée à devenir bénévole ?**

Je suis devenue bénévole après avoir lu un article dans le BLV Mag qui parlait des chats errants. En bas de notre résidence, une chatte malade, dans un état lamentable, errait depuis des années... Je ne savais pas quoi faire. L'article mentionnait une personne à contacter dans ce genre de situation : Audrey Renaud. Nous nous sommes rencontrées et, ensemble, nous avons pris les mesures nécessaires pour soigner cette petite minette. Aujourd'hui, elle a été sociabilisée et même adoptée.

Ce qui m'a donné envie de m'engager, c'est avant tout une passion profonde pour les animaux, qui m'ont toujours entourée depuis toute petite : poules, cochons, chats, chiens... Cette expérience m'a appris à les aimer et à vouloir les protéger. J'ai même rêvé d'en faire mon métier, comme assistante vétérinaire, mais la vie en a décidé autrement. Bien que je n'aie pas eu l'opportunité de suivre cette voie, cela ne m'empêche pas d'aider les animaux en détresse et de faire quelque chose que j'aime. Les animaux me procurent un véritable bien-être personnel.

### Quels conseils donneriez-vous pour que chacun, à sa propre échelle, puisse contribuer à améliorer la condition des animaux de compagnie ?

Il est essentiel d'adopter de manière responsable. Un animal est un être vivant qui a de l'affection pour son maître et qui lui fait confiance. C'est aussi un engagement à long terme, de 10 à 20 ans, c'est pourquoi il faut bien réfléchir avant d'adopter et se poser les bonnes questions :

- Est-ce que je peux assumer financièrement le budget santé (identification, vaccins, stérilisation, soins en cas de maladie ou d'accident, fin de vie...)?
- Est-ce que je peux lui offrir une alimentation de qualité ? Une bonne alimentation permet d'éviter certaines maladies.
- Est-ce que je peux lui fournir une litière propre et en quantité suffisante ? La litière doit être nettoyée très régulièrement. Ai-je un espace pour lui, des jouets pour le stimuler ?
- Qui s'occupera de mon animal pendant les vacances ? Chez moi, chez quelqu'un ou

je pars avec lui ? Attention, le changement d'environnement peut être très perturbant pour un animal. Il peut chercher à s'enfuir ou devenir agressif avec des inconnus (syndrome du tigre).

Le plus important reste la stérilisation. Elle est cruciale pour prévenir la surpopulation des chats, même pour ceux vivant en appartement. Rien ne garantit qu'ils ne s'échapperont pas et ils sont très difficiles à retrouver et attraper. Pour les mêmes raisons, les vaccins sont nécessaires !

### Que pensez-vous de l'action menée par la municipalité pour favoriser la place de l'animal en ville ?

C'est une excellente initiative qui ne peut que bénéficier à la commune et à ses habitants. N'oublions pas que la principale cause de la surpopulation féline est l'abandon et, par conséquent, le manque de stérilisation. Il ne suffit pas de dire : « On ne les nourrit pas et ils partiront ». Cela ne fait que déplacer le problème. Il faut agir !

Faites des dons aux associations, adoptez à la SPA, dans les refuges ou auprès de petites associations plus discrètes. Sollicitez votre maire pour créer des refuges, comme l'a fait Madame le Maire, Marlène Mourier.

Tant que la surpopulation féline persiste, nous avons besoin de budgets plus importants pour la nourriture et la stérilisation, mais aussi de volontaires pour nous aider. Enfin, ayez un regard bienveillant sur ces structures et évitez de les vandaliser, car elles ont une grande utilité pour le bien commun. Merci à Madame la Maire, à son Adjointe Audrey Renaud, aux différents acteurs de la mairie de Bourg-lès-Valence et aux services techniques pour cette belle initiative.



Cosette devant le Chatipi situé quartier des Chirouzes



# Les tribunes — Libre expression

## Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

### Maison du Pouvoir d'Achat : de nouvelles offres avantageuses proposées par des entreprises bourcaines

La Maison du Pouvoir d'Achat de Bourg-lès-Valence continue d'évoluer pour vous offrir toujours plus d'opportunités d'économies. Désormais, les entreprises implantées sur la commune peuvent proposer des offres avantageuses réservées exclusivement aux habitants ou professionnels (commerçants, entreprises...) installés à Bourg-lès-Valence.

Ces offres sont visibles et accessibles sur la rubrique Maison du Pouvoir d'Achat du site internet de la Ville ([www.bourg-les-valence.fr](http://www.bourg-les-valence.fr)). D'ores et déjà, deux enseignes vous permettent de réaliser des économies sur l'achat de pompes chaleur, de panneaux photovoltaïques ou de films isolants pour vitrages.

Une démarche vertueuse permettant de contribuer à préserver votre pouvoir d'achat tout en favorisant les commerces et entreprises locaux, qui vient s'ajouter au panel d'achats groupés et d'offres négociées à tarifs préférentiels déjà accessibles tels que la mutuelle santé, l'assurance habitation, l'alarme individuelle, l'assurance animale, les dispositifs anti-moustiques, le bois de chauffage ou encore l'énergie renouvelable.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habrard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Fabrice Piaud - Martine Imbert

---

## Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

### Consultation citoyenne : opération réussie !

Merci aux très nombreux Bourcain(e)s qui ont répondu à notre questionnaire.

75% trouvent inutiles les 16,2 millions € pour la passerelle et Girodet

73% trouvent inutile la mise en place d'une zone 30 km/h sur toute la commune

73% trouvent insatisfaisant l'état de la voirie

68% trouvent insatisfaisante la décision de construire 80 logements sur les berges du Rhône

59% trouvent insatisfaisante la gestion de la majorité actuelle en place depuis 10 ans

Wilfrid Pailhès – Christiane Ranc – Frédéric Tremblay –  
Maria Carlomagno – Denis Cluzel – Marie-Hélène Miramont – Georges Ishacian

---

## Expression d'Alexandre Pothain, Conseiller municipal

Retrouvez la tribune des écologistes sur [bourglesvalence.org](http://bourglesvalence.org)



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025 /2026

### ENTRÉE EN PETITE SECTION ET NOUVEAUX ARRIVANTS

enfants nés en 2022

DU LUNDI 17 MARS AU VENDREDI 18 AVRIL 2025

Transmission par mail à l'adresse :

accueilinscription@bourg-les-valence.fr

des documents suivants (format pdf ou photo) :

1. livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
2. justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation sur l'honneur en cas d'hébergement)
3. jugement de divorce, le cas échéant
4. Dossier Unique d'inscription (à télécharger sur le site internet de la ville sur le portail famille)

### DEMANDE DE DÉROGATION

Dossier à demander par mail :

accueilinscription@bourg-les-valence.fr

Date limite de dépôt des dossiers complets

18 AVRIL 2025

### POUR LE PASSAGE EN CP

Aucune démarche

à effectuer en Mairie

Les informations seront

communiquées par l'école

### CONTACT :

04.75.79.45.11

Pôle Accueil Inscription

Hôtel de Ville

BOURG-LÈS-VALENCE

## Interdiction des dépôts sauvages

Pour rappel, les encombrants doivent obligatoirement être déposés en déchetterie. Les auteurs de dépôts sauvages encourent une amende pouvant atteindre 1 500 €.

## Rappel : entretien par les riverains des végétaux empiétant sur le domaine public

Il incombe aux particuliers d'assurer l'élagage et l'entretien de leurs haies, arbres et arbustes de manière à maintenir l'espace public accessible, en particulier les trottoirs.

## Annuaire numérique des commerçants : soutenons le commerce de proximité, achetons local !

Afin de donner de la visibilité aux quelques 200 commerces bourcains, la municipalité met à jour en permanence son annuaire numérique des commerçants, accessible depuis le site internet de la Ville ([www.bourg-les-valence.fr](http://www.bourg-les-valence.fr)). N'hésitez pas à le consulter régulièrement : vous y trouverez forcément une enseigne près de chez vous pour effectuer vos achats.

## Prenez garde aux chenilles processionnaires !

De retour avec les beaux jours, elles peuvent s'avérer nocives pour l'homme mais surtout pour les animaux domestiques, notamment les chiens. Leur museau est en effet particulièrement exposé aux poils urticants des chenilles qui peuvent provoquer de graves blessures et laisser de lourdes séquelles, voire entraîner le décès de l'animal.

Durant cette période, il est donc conseillé aux propriétaires de chiens d'éviter les abords des pins et des cèdres durant leur promenade. Si vous constatez l'apparition de symptômes (irritations, gonflements, salivation importante, difficultés à respirer, perte d'appétit...), consultez au plus vite un vétérinaire.

## État civil

### NAISSANCE

Céleste Jeannot

### DÉCÈS

Geneviève Darne  
Marcel Batin  
Simone Deygas  
Michel Delemps

Simo Trmcic  
Michel Brunet  
Mireille Crozet  
Elisabeth Diroian

André Duriez  
Sehouna Djefafia  
Rémy Le Perron  
Jeanne Moreau

Karabet Tefenkjian  
René Déchelle  
Robert Vernet  
Maryse Roure

### MARIAGE

Hervé Seignobosc / Cécile Longin

### PARRAINAGE

Lyzio Gache



# 8<sup>ÈME</sup> **Salon** DE l'alternance DE l'apprentissage ET DE l'emploi DE BOURG-LES-VALENCE

GRATUIT



**Trouvez une école,  
une formation, un emploi !**

+ DE 100 RECRUTEURS

**Mercredi 30 avril 2025**  
**13h - 17h - Halle des Trois Sources**  
**118, chemin du Valentin**



Avec la participation financière de

